

Développer des pratiques avancées de différenciation pédagogique



Mélanie Paré
Professeure
Université de Montréal
melanie.pare@umontreal.ca

Cette chronique sur l'inclusion scolaire vous propose d'approfondir le sujet de la différenciation pédagogique, incluant la gestion des comportements des élèves. Parce qu'on peut facilement oublier nos intentions pédagogiques dans les défis reliés à la diversité des élèves en classe, des professeurs du département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal se proposent de faire connaître des pratiques et des ressources, de même que les conditions de mise en œuvre qui peuvent contribuer à différencier les pratiques pédagogiques.

La différenciation pédagogique peut être définie, selon divers auteurs, comme une philosophie, une pédagogie, une approche et une pratique qui conduit à ajuster l'enseignement aux besoins et aux forces des élèves d'un groupe en particulier de sorte qu'ils progressent tous (Leroux et Paré, 2016). Les pratiques d'enseignement avancées qui s'en inspirent peuvent toucher quatre axes (contenu, structure, processus et production) et impliquer des modalités de travail collaboratif (coenseignement, décroissements, coplanification, recherche action, etc.). Elles s'inscrivent dans une démarche de planification systématique et proactive de l'enseignement. Cette démarche comprend plusieurs étapes, allant de l'évaluation de l'hétérogénéité du groupe jusqu'au bilan des retombées pour les élèves et l'enseignement (Leroux et Paré, 2016). Ce texte présente deux exemples de pratiques avancées de différenciation observées dans des classes inclusives, c'est-à-dire des classes hétérogènes où la diversité des élèves est accueillie.

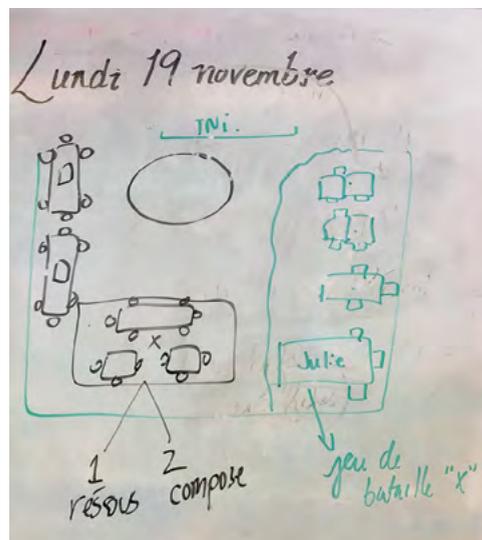
Premier exemple : des groupements flexibles et un enseignement explicite interactif

Karine Jean-Barth et Julie Corbeil, de l'école Montcalm à la Commission scolaire de Montréal, réunissent quotidiennement leurs élèves de 6^e année pour leur proposer des activités différenciées, ce que l'on appelle le décroissement. Les classes de celles-ci, en milieu urbain et multiethnique, sont caractérisées par une forte hétérogénéité chez les élèves qui se manifeste par des différences importantes dans les acquis et les expériences, de même que dans les processus d'apprentissage et les difficultés. Une de leur démarche de différenciation réalisée à

l'automne 2018 touchait les domaines des mathématiques et du français. Les enseignantes ont réuni les élèves des deux groupes qui ne maîtrisaient pas la division dans une structure de sous-

Les pratiques de différenciation avancées sont le résultat d'une démarche de planification systématique et proactive de l'enseignement

groupe de besoin. L'enseignement a été dirigé par Karine qui a repris un enseignement explicite sur ce sujet à ces élèves. Les autres élèves ont été réunis dans un autre local avec Julie pour réaliser des ateliers rotatifs par équipe: un jeu de cartes pour pratiquer les multiplications (bataille x), des résolutions de problèmes qui ont pour cible la priorité des opérations et la composition de problèmes mathématiques.



Dans cette démarche, il est possible d'observer une coplanification de la différenciation des contenus. Elle consiste à enseigner simultanément des contenus ciblés pour deux groupements d'élèves afin de prendre en compte leur niveau d'apprentissage. La démarche comprend aussi la différenciation des structures et des processus. Celle-ci inclut, en plus du sous-groupe de besoins (groupe homogène temporaire), la formation d'équipes hétérogènes pour les ateliers où sont

regroupés équitablement des filles et des garçons ainsi que des élèves forts et moins forts en mathématiques et en lecture. On tient compte des non-affinités entre certains élèves pour finaliser certaines équipes.

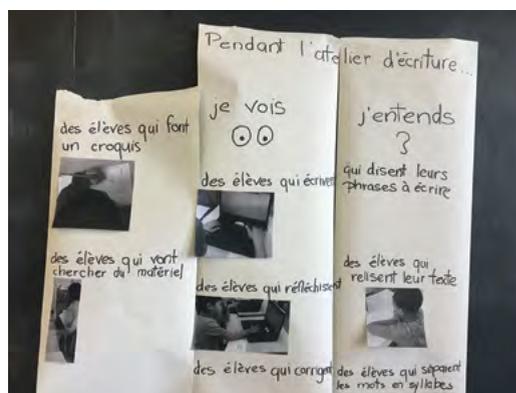
Le résultat de cette démarche de différenciation est un engagement cognitif important observable chez tous les élèves ainsi qu'une progression graduelle (observée ultérieurement) vers la maîtrise des habiletés (multiplier/diviser/coopérer) autant que des compétences ciblées (C1 résoudre, C3 communiquer, et C1 lire). L'efficacité d'une telle démarche de différenciation repose sur la combinaison de plusieurs pratiques, dont l'enseignement explicite et en sous-groupes flexibles où les interactions entre les élèves sont renforcées et adaptées à leurs besoins (Dubé, Bessette et Dorval, 2011). En somme, l'engagement des élèves a augmenté en raison des tâches dont le contenu a été choisi en fonction de leurs besoins et d'un plus grand nombre de rétroactions obtenues par les pairs et les enseignants.

Deuxième exemple : Soutien et défis stimulants dans des situations d'apprentissage complexes

Valérie Gingras est titulaire d'une classe de communication à l'école La Petite-Patrie à Montréal, pour des élèves du 2^e cycle ayant un trouble de langage léger à modéré, avec ou sans trouble associé. Le défi de différenciation est grand puisque les élèves n'ont en commun que les nombreux échecs obtenus aux évaluations dans les classes ordinaires des différentes écoles de la commission scolaire qu'ils ont fréquentées. Ces élèves ont des

Ses élèves n'écrivent pas tous au même rythme, ne produisent pas tous les mêmes quantité et qualité de texte et n'utilisent pas les mêmes outils de rédaction.

acquis et des expériences variées, de même que des processus d'apprentissage et des besoins qui leur sont propres. Plutôt que de modifier le programme pour le baser sur les retards ou les difficultés scolaires des élèves, cette dernière développe une approche d'enseignement ancrée dans les attentes du programme régulier pour ce cycle. Sa démarche de différenciation cible la compétence à écrire des textes variés. Elle enseigne à tous ses élèves à écrire à l'ordinateur, ainsi qu'à utiliser des stratégies adéquates. Des adaptations en écriture sont identifiées et mises en place avec chaque élève. Ils prennent la forme d'aides technologiques intégrées à leurs ordinateurs. Des périodes quotidiennes d'écriture sont prévues à l'horaire ainsi qu'un enseignement explicite des comportements attendus lors de rédaction de texte. Ses élèves n'écrivent pas tous au même rythme, ne produisent pas tous les mêmes quantité et qualité de textes et n'utilisent pas tous les mêmes outils de rédaction.



L'effet à court terme constaté par Valérie a été une augmentation significative du temps consacré à la rédaction en classe et de l'engagement des élèves dans ces tâches. La combinaison d'attentes élevées, de la différenciation des contenus, des processus et des productions, ainsi que la compensation des limitations par les aides technologiques a permis aux élèves de s'engager et de progresser. Au Québec, toutes les classes d'adaptation scolaire doivent offrir un enseignement qui correspond à l'âge chronologique des élèves (MELS, 2014). C'est le défi qu'a su relever Valérie avec ses élèves.

En conclusion, ces exemples montrent que la classe inclusive au primaire peut répondre aux besoins de tous les élèves dans le contexte où la démarche de différenciation est systématique et accompagnée. La différenciation pédagogique repose sur des compétences, dont la planification de l'enseignement à partir de l'analyse des forces et des difficultés des élèves et la régulation de l'enseignement à partir d'indicateurs reliés à l'apprentissage et à l'engagement des élèves constatée pendant et après l'enseignement. Le travail collaboratif permet de mutualiser des ressources d'enseignement et d'atteindre des objectifs souhaitables pour l'école québécoise, soit l'enseignement pour tous.

Note

1. Des accompagnements d'enseignants par la chercheuse ont été rendus possibles par un financement de la DAS/MELS 2017-2019.

Références

- Dubé, F., Bessette, L. et Dorval, C. (2011). Differentiation and Explicit Teaching: Integration of Students With Learning Difficulties. *Education Review B*, 2, 167–184.
- Leroux, M. et Paré, M. (2016). *Mieux répondre aux besoins diversifiés de tous les élèves : des pistes pour différencier, adapter et modifier son enseignement*. Chenelière éducation.
- MELS. (2014). *Précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers*. Gouvernement du Québec.